

ZONE NON AGRICOLE

Espaces verts, voiries, golfs, parcs, jardins, complexes sportifs....

Campagne 2013 – Bulletin n°1 – 26/03/2013

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Bort les Orgues, Bousac Bourg, Bellac, Ayen, Malemort sur Corrèze, Saint Junien, La Souterraine, la Communauté d'agglomération du grand Guéret, la DDT de la Creuse, l'EPLEFPA de Brive-Voutezac, l'EPLEFPA des Vaseix, l'IFCE Haras National de Pompadour.

Bulletin disponible sur le site : <http://www.limousin.synagri.com/> (Rubrique : Nos publications > Conseils de saison), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> (Rubrique : Publications) et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

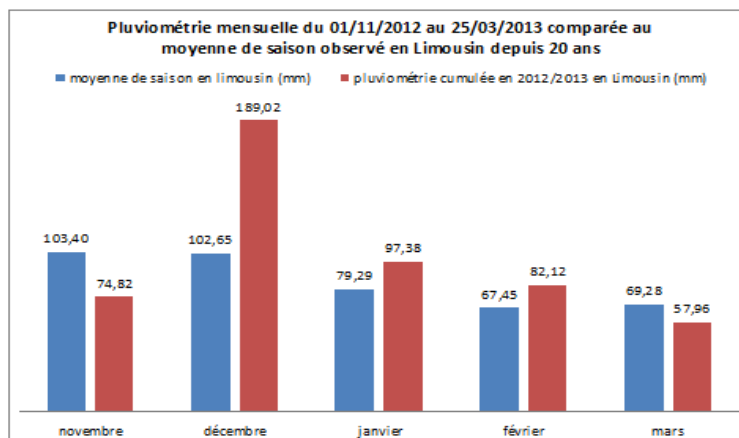
Abonnement aratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambaari.fr

SOMMAIRE

METEO.....	1
RESEAU D'OBSERVATION.....	2
FEUILLUS-CONIFERES.....	4
PROCESSIONNAIRE DU PIN.....	4
TIGRE DU PLATANE.....	6
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE...8	
SCIARIDES	8
THRIPS DES SERRES.....	9
CHANCRE BACTERIEN.....	10
TACHES NOIRES.....	10
POURRITURE GRISE.....	11
GAZON.....	12
FUSARIOSE HIVERNALE.....	12
FOCUS DESHERBAGE THERMIQUE.....	12

METEO

L'hiver 2012/2013 en Limousin a été très pluvieux, particulièrement le mois de décembre avec une quantité de pluie cumulée 1.8 fois plus importante que les moyennes saisonnières en Limousin. Les sols ont été saturés et l'eau (sous forme de neige à plusieurs épisodes de l'hiver) a stagné.



Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Zone Non Agricole N°1 – 26/03/2013- Page 1 sur 13

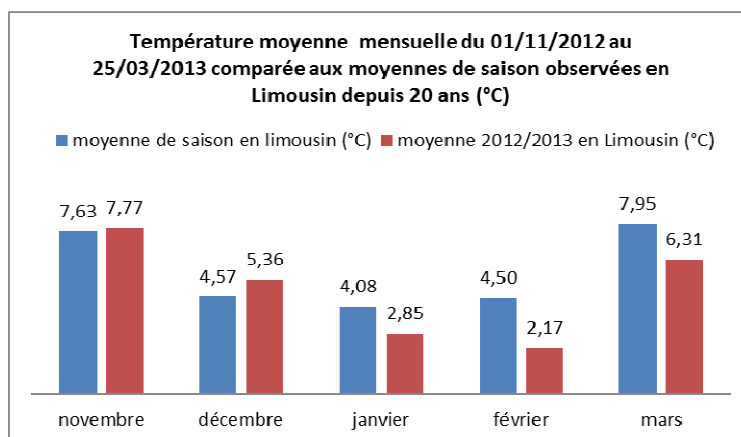
REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Zone Non Agricole Limousin 2012 N°1, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENT FILIERE ET REDACTEUR DU BULLETIN :

Sophie ANRIGO
FREDON LIMOUSIN
13 rue Auguste Comte
CS 92092 87070 Limoges
anrigo.fredon@gmail.com
05 55 04 64 54

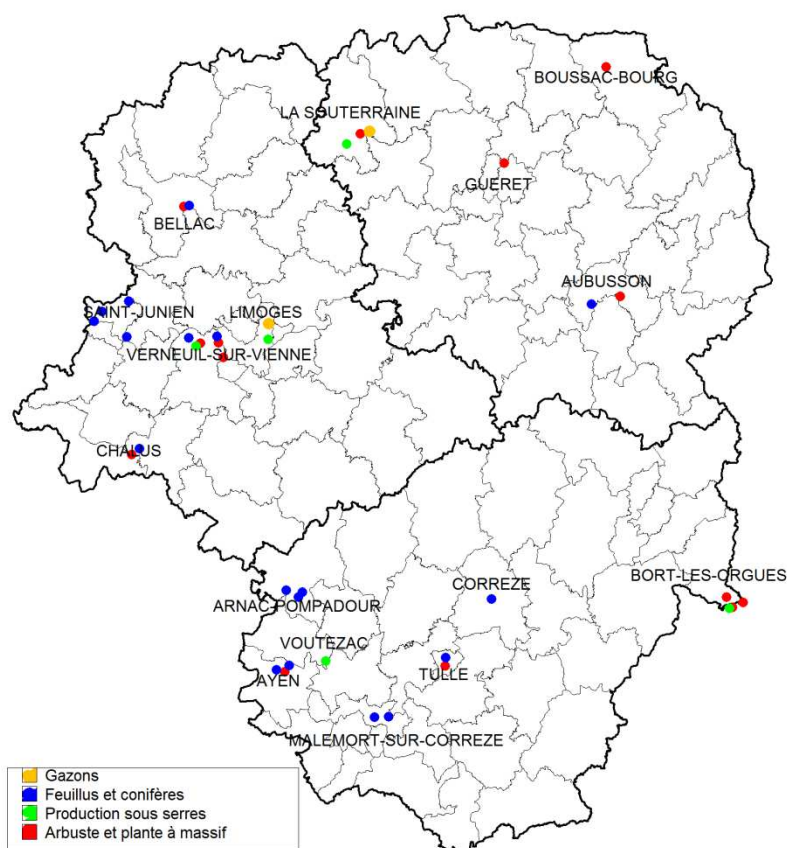


Concernant les températures, les moyennes mensuelles de températures sont inférieures aux moyennes de saison de la région pour les 3 premiers mois de l'année 2013.

Des périodes de froids prolongées peuvent entrainer des dégâts sur les végétaux, cependant nous n'avons pas eu de vague de froid extrême comme en février 2012.

RESEAU D'OBSERVATIONS ZONE NON AGRICOLE LIMOUSIN

Les observations sur lequel s'appuie le Bulletin de Santé du Végétal « Zone Non Agricole – Limousin », sont réalisées sur des « sites de référence », conformément au protocole régional défini (fréquence, mode d'observation). Ainsi le réseau 2013 est actuellement constitué de 37 sites de référence répartis sur l'ensemble de la région Limousin. (cf. cartographie ci-dessous).



Les différentes structures intervenant pour réaliser ces observations sont la FREDON Limousin, la mairie de Limoges (87), la mairie de Bellac (87), la mairie de Saint Junien (87), la mairie de Bort-les-Orgues (19), la mairie d'Ayen(19), la mairie de Malemort sur Corrèze(19), la mairie de Boussac Bourg (23), la Souterraine (23), la Communauté

d'agglomération du grand Guéret (23), la DDT de la Creuse (23), l'EPLEFPA de Brive-Voutezac (19), l'EPLEFPA des Vaseix (87), l'IFCE Haras National de Pompadour (19).

Les observations régulières sont divisées en 4 catégories :

- Catégorie 1 : Arbustes d'ornements, plantes à massifs
- Catégorie 2 : Plantes sous serre
- Catégorie 3 : Feuillus et conifères
- Catégorie 4 : Gazons (terrains sportifs et golfs)

Le cas échéant des observations ponctuelles seront également effectuées en supplément tout au long de l'année sur des « sites flottants » (non prédéfinis au préalable) : ces observations ont un rôle d'alerte (premières tâches...) et de renforcement des données du réseau.

Enfin le Bulletin de Santé du Végétal s'appuie également sur le relevé de 8 pièges (mineuse du marronnier et processionnaire du pin) installés sur certains sites de référence.

La diffusion du bulletin, totalement gratuit, est assurée une fois par mois, de mars à octobre :

- Par mise en ligne sur les sites de la Chambre régionale d'agriculture, de la FREDON Limousin et de la DRAAF Limousin (adresses complètes en en-tête du bulletin)
- Par envoi sur votre messagerie, sur simple demande à accueil@limousin.chambragri.fr

Le tableau suivant dresse une liste non exhaustive des végétaux suivis et des bioagresseurs potentiels.

Organismes réglementés (à signaler + lutte obligatoire selon le cas)	
Organismes non réglementés	
Catégorie 1 : Arbustes d'ornement, plantes à massif et Catégorie 2 : Plantes sous serre	
Maladies	Rouilles ; Oïdium ; Pourriture grise ; Feu bactérien ; Chancre ; maladie des taches noires ; Bactérioses ; Viroses ;...
Ravageurs	Psylles ; Acariens ; Pucerons ; Thrips ; Aleurodes ; Mouches mineuses ; Cochenilles ; Cicadelle Blanche ; Aculops fuchsiae ;...
Catégorie 3 : Feuillus et conifères	
Platane	Anthraxose du platane ; Oïdium ; Tigre du platane ; Chancre coloré du platane
Tilleul	Acariens ; Cochenille pulvinaire ; Pucerons
Marronnier	Black rot ; Mineuse du marronnier ; Chancre bactérien
Châtaignier	Cynips ; Chancre du châtaignier
Erable	Maladie de la suie ; Oïdium ; cochenille pulvinaire
Chêne	Processionnaire du chêne
Tous feuillus	Otiorrhynques ; Bombyx cul brun ; Hanneton commun ; Bombyx disparate ; Capricorne asiatique
Conifères	Processionnaire du pin ; Punaise ; Dépérissement des pousses du pin ; Scolytes ; Buprestes, Pucerons ; Cochenilles ; Brunissures cryptogamiques ; Rouilles ; Chancre du cyprès ;...
Catégorie 4 : Gazons	
Maladies	Fusariose estivale ; Fusariose hivernale ; Dollar spot ; Rouilles ; Helminthosporioses ; Pythium ; Maladie du fil rouge ; Ronds de sorcières
Ravageurs	Taupins ; Hannetons communs ; Taupe ; Campagnols

De plus, **une liste des végétaux prioritaires à suivre a été définie au niveau national**, ces essences demandent un suivi plus régulier des ravageurs et maladies : buis, tilleul, érable, marronnier, pin, laurier cerise, palmier, platane, cupressacées (famille des cyprès et thuyas principalement, pelouse d'agrément, camélia, cèdre, chêne, hibiscus, olivier, rosier, pommier-fleur.

Ravageurs

Nom français : Processionnaires du Pin	Nom latin : <i>Thaumetopoea Pityocampa</i>
Nuisibilité : ++	Végétal touché : Pin

Description : La processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) est un insecte de l'ordre des lépidoptères. Les larves sont connues pour leur mode de déplacement en file indienne, se nourrissent des aiguilles de diverses espèces de pins, provoquant un affaiblissement important des arbres.



Photo : dinosoria.com

Papillon adulte

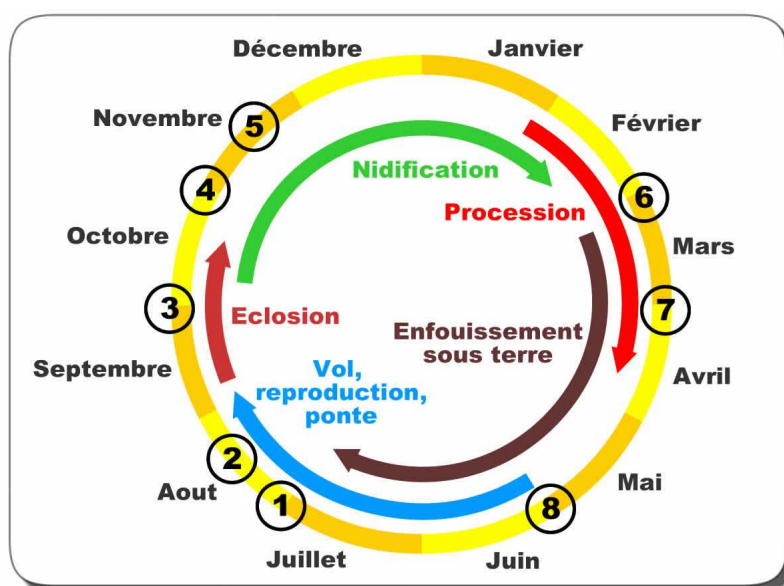


Photo : chenilles-processionnaires.fr

Chenilles

L'insecte adulte est un papillon de 35 à 40 mm d'envergure. Les ailes antérieures sont grises, avec deux bandes foncées parallèles chez le mâle, les postérieures blanches marquées d'une tache sombre à l'extrémité postérieure. La larve est une chenille de quelques millimètres (stade L1) à 40 mm de long (stade 4 ou 5), brun noirâtre avec des taches rougeâtres sur le dessus et les flancs. Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de poils urticants et allergisants.

Cycle de vie :



1. A partir de mi juin, les papillons de la processionnaire sortent de terre. Mâles et femelles s'accouplent, puis les mâles meurent un ou deux jours après.
2. La femelle s'envole et dépose entre 70 et 300 œufs sur les aiguilles de pin. Puis elle meurt à son tour.

3. Les chenilles éclosent 30 à 45 jours après la ponte, soit au cours du mois de septembre. Elles se nourrissent avec les aiguilles du pin, et sont reliées entre elles par un fil de soie.
4. Au cours de leur croissance, les chenilles changent de couleur et se couvrent de plus en plus de poils urticants (jusqu'à 1 million).
5. A l'approche de l'hiver, les chenilles construisent un abri en soie sur la branche d'un pin. Elles passent l'hiver dans cet abri, et ne sortent que la nuit pour entretenir leur nid et se nourrir.
6. Au printemps, la colonie conduite par une femelle quitte l'abri et se dirige vers le sol. C'est la procession de nymphose : toutes les chenilles se tiennent les unes aux autres et se déplacent en longue file. Une file peut compter quelques centaines de chenilles. Au bout de plusieurs jours, elles s'arrêtent dans un endroit bien ensoleillé et s'enfouissent dans le sol.
7. Deux semaines plus tard, toujours dans le sol, les processionnaires tissent des cocons individuels et se transforment en chrysalides. Elles restent dans cet état pendant plusieurs mois (ou parfois plusieurs années selon la climatologie des régions).
8. Au bout de quelques mois, chaque chrysalide se métamorphose en papillon, toujours sous la terre. Et puis, en été, les papillons sortent de terre...

Observations du réseau :

En Creuse, sur la commune de Trois-Fonds, de 20 à 30 nids ont été répertoriés sur un ensemble de 19 pins d'ornements. A Saint-Sylvain-sous-Toulx (23), 6 nids ont été dénombrés sur seulement 2 pins.

Les attaques sont fortes mais les défoliations observées restent faibles. Les chenilles sont encore en hibernation dans les nids, les processions n'ont pas encore été observées.

Aucune remontée de Corrèze et de Haute Vienne.

Seuil de nuisibilité : Un à cinq nids par arbre selon l'âge ou 40% de défoliation.

Evaluation du risque :

En Creuse, le seuil de nuisibilité est atteint (seuil relatif au nombre de nids par arbre), cependant la défoliation est faible.

Il faut rester vigilant. Le pouvoir urticant des chenilles est très fort à cette période de son cycle biologique, et elles vont entrer en procession. Le risque sanitaire pour l'homme et les animaux est donc élevé. Sur l'homme, ces poils urticants provoquent des allergies pulmonaires ainsi que des irritations des yeux et de la peau, les allergies sont variables selon la sensibilité des personnes.

Dans le cas des animaux, si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles vivantes, mortes ou bien des restants de nids avec leur museau, ils peuvent souffrir de divers symptômes (tuméfactions, nécroses de la langue, etc...)

Mesures prophylactiques :

En hiver, écheniller les rameaux porteurs de nids et les brûler sur place (dans le respect des arrêtés réglementant l'usage des feux). Se protéger contre les poils urticants avec gants, masques et lunettes.

En fin d'hiver et avant les processions, disposer une ceinture de glue à 80 cm du sol pour capturer les chenilles en procession ou installer un éco-piège autour de chaque tronc d'arbre. Il est également recommandé d'installer des nichoirs à mésanges charbonnières à proximité des pins infestés qui sont des prédatrices des chenilles de processionnaires.

Il existe un piégeage par phéromone qui sera à réaliser en été, durant le vol des papillons. Ce piégeage sera détaillé lors d'un prochain BSV.



Eco piège contre la processionnaire du Pin

Nom français : Tigre du platane	Nom latin : <i>Corythucha ciliata</i>
Nuisibilité: ++	Végétal touché : Platane

Description : Le Tigre du platane est un insecte d'hémiptère originaire du continent américain. Cet insecte, à l'aspect d'une punaise, est un ravageur des platanes qui se nourrit en piquant la face inférieure des feuilles qui se décolorent et finissent par tomber.

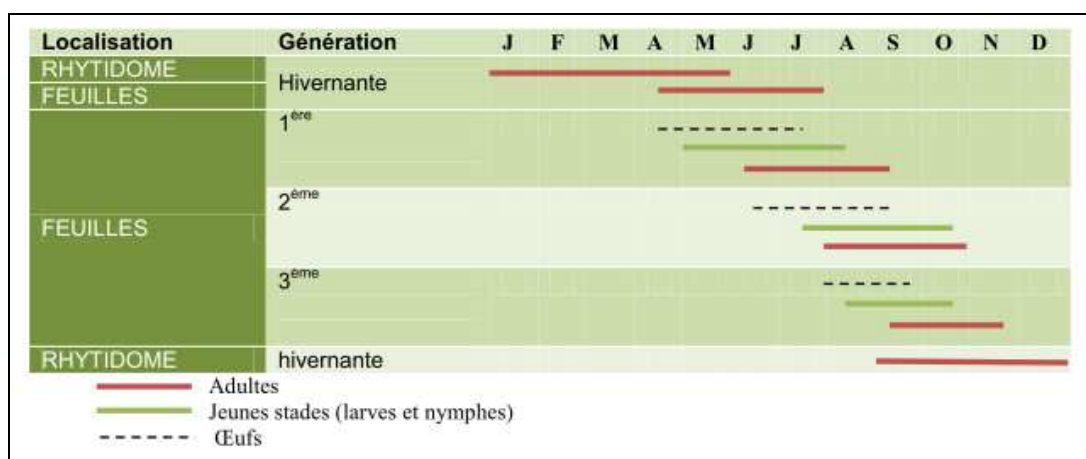


L'adulte mesure 3-4 mm de long. Le corps est foncé, les ailes sont transparentes et réticulées de blanc. Les ailes antérieures portent une tache noire au centre. Les larves sont morphologiquement similaires aux adultes. Au fil des mues, les ailes se développent.

Cycle de vie :

Cet insecte présente généralement 3 générations par an. Les adultes passent l'hiver sous les plaques d'écorces (les rhytidomes) présentes sur l'arbre ou dans les anfractuosités des troncs. Au début du printemps, les adultes quittent leurs abris et remontent le long du tronc pour aller se positionner à la face inférieure des feuilles à proximité de la nervure centrale. Après une période d'alimentation d'une dizaine de jours, les adultes s'accouplent. Les femelles pondent leurs œufs isolément ou bien par groupe de 10 à 15. Les œufs éclosent au bout de 18 à 20 jours environ. Les larves passent par 4 mues successives avant d'atteindre le stade adulte.

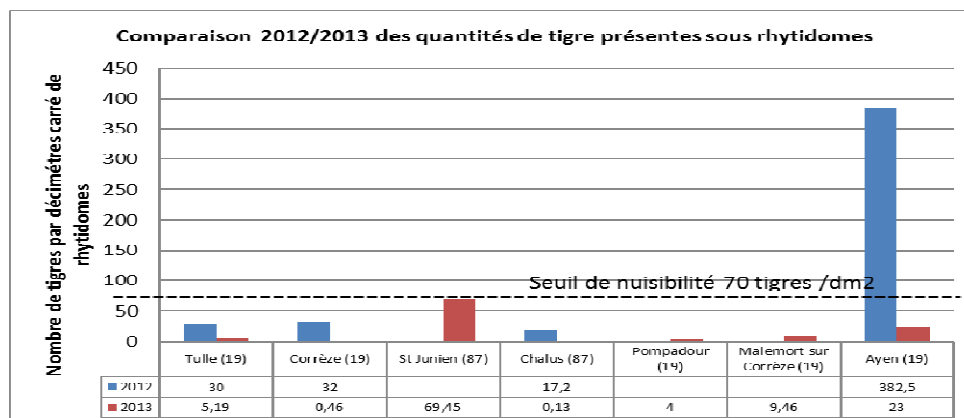
Tigre du platane adulte



Cycle de vie du tigre du platane (FREDON Limousin)

Seuil de nuisibilité : 70 tigres hivernants par décimètre carré de rhytidomes.

Observations du réseau :



Le tableau page précédente présente une comparaison des densités de population hivernantes du tigre du platane entre mars 2013 et mars 2012.

La commune de Saint-Junien (87) est très fortement touchée (69 tigres par décimètre carré de rhytidomes), ce qui signifie que les populations de tigre vont être très présentes et vont probablement poser des problèmes sanitaires.

Sur les sites de Tulle, Pompadour, Ayen et Malemort-sur-Corrèze (19), les quantités de tigres relevées sous les rhytidomes en 2013 restent inférieures au seuil de nuisibilité et semblent en baisse par rapport à 2012. Néanmoins, les tigres restent présents et peuvent causer des dommages sanitaires. On note une baisse significative des tigres sous rhytidomes à Ayen entre 2012 et 2013. Cette diminution peut s'expliquer par l'efficacité de la lutte biologique mise en place sur la commune en 2012 (auxiliaires *Steinernema* et *Chrysoperla lucasina*).

A Châlus (87) et Corrèze (19), l'infestation est faible et en baisse par rapport à 2012.

Evaluation du risque :

Les tigres sont actuellement en hibernation et ne présentent pas de risques pour les platanes. De plus, le seuil de nuisibilité (70 tigres hivernants/dm² de rhytidomes) n'est pas atteint pour les sites suivis sur la région Limousin.

Cependant, des risques sanitaires sont à prévoir sur la commune de Saint-Junien (87).

Sur tous les autres sites, on observe une baisse des populations de tigre, Les conditions météorologiques de cet hiver (froid et pluie) peuvent être à l'origine de cette diminution.

La migration des tigres des rhytidomes vers les feuilles devrait se dérouler dans les semaines à venir, ce n'est qu'une fois sur les feuilles, que les dégâts occasionnés par les tigres peuvent être nuisibles aux platanes. Lorsqu'il est sur les feuilles, le tigre s'en nourrit et provoque un jaunissement puis un dessèchement pouvant aller jusqu'à la chute des feuilles. Les dégâts peuvent entraîner un affaiblissement des sujets jeunes ou des sujets fragilisés par des tailles abusives. Il convient donc d'être particulièrement vigilant à l'évolution de ces populations de tigre.

De plus, cet insecte est souvent associé à deux champignons pathogènes très dangereux, dont il peut être éventuellement vecteur :

- le chancre coloré du platane (*Ceratocystis fimbriata*) : organisme réglementé de lutte obligatoire
- l'antracnose du platane (*Apiognomonium venata*)

Il est également une source de gênes pour les agents de collectivités travaillant sur les arbres mais aussi pour les riverains. Il peut en effet entrer dans les habitations, se poser sur les personnes (démangeaisons et piqûres possibles).

Mesures prophylactiques : Un élagage raisonné diminuera la présence des tigres. En effet suite aux élagages, le taux de sève est plus élevé et favorise la présence des tigres. De plus un élagage drastique retarde le débourrement et les jeunes feuilles se trouvent face à des populations de tigres plus importantes.

ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE

Ravageurs

Nom français : Sciarides	Nom latin : <i>Sciaridae</i> (Famille)
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Géranium, coléus et gaura

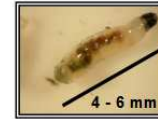
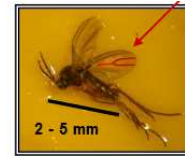
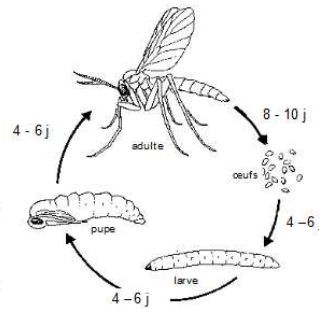
Éléments de biologie : La sciaride, plus couramment appelée mouche des terreaux, est un diptère appartenant à la famille des Scaridés. Il en existe de nombreuses espèces qui sont très courantes dans la nature. L'adulte de sciaride est une mouche de 2 à 5 mm, de coloration gris noir. La forme générale est celle d'un petit moustique. Les pattes et antennes sont longues. Les ailes sont transparentes avec une nervure « en cloche » caractéristique.



caractéristique.

Durée du cycle en conditions favorables :
3 semaines

Plantes hôtes



La larve est blanche avec une tête noire. Le tube digestif est visible par transparence.

Sciaride ou mouche des terreaux adulte (à gauche) et son cycle biologique (à droite)

De l'œuf sort une larve blanche translucide avec la tête noire. Elle s'enfonce dans le sol et se nourrit de racelles (à l'extrémité des racines) ainsi que de matière organique. La larve se transforme ensuite en nymphe (pupa), puis en adulte. Après l'accouplement, la femelle pond ses œufs sur la matière organique du sol.

Observations du réseau :

Des sciarides ont été observées sous serre à Voutezac (19) sur plusieurs végétaux : Géraniums, Coleus et Gaura avec 60% des plants atteints et une intensité moyenne. Des plaques de comptage ont été installées pour suivre leur évolution.

Evaluation du risque :

Les dégâts que causent les sciarides sont principalement dus à leurs larves, qui se nourrissent des racines secondaires et des racelles de la plantule. Suite à ces dommages la plante casse et meurt. De plus, l'individu adulte de sciaride disperse des spores de champignon qui pourront eux aussi infester les cultures.

Si les températures dans les serres augmentent (probable avec l'augmentation des températures extérieures), le cycle de développement du sciaride va être accéléré et les dégâts causés pourraient être importants. En effet, lorsque la température est de 15°C, il faut compter six semaines pour passer d'un œuf à un individu adulte tandis qu'à 24°C cette évolution ne demande que trois semaines.

La prolifération des sciarides est favorisée par une forte humidité dans les serres, le confinement des plantes, un mauvais drainage, la présence de débris organiques et de résidus de culture.

Mesures prophylactiques :

Les populations de mouches des terreaux peuvent être limitées grâce aux conditions culturales.

Le vide sanitaire entre les cultures est essentiel pour réduire les populations.

Les terreaux riches en matière organique sont particulièrement favorables au développement de ce ravageur. Pour les cultures sensibles, le choix du terreau est donc important.

En cours de culture, limiter les conditions chaudes, humides et confinées.

Les pièges jaunes englués (plaques ou bandes) permettent de détecter les apparitions et de limiter les populations en piégeant les adultes.

Il existe des auxiliaires, comme *Steinernema Feltiae*, nématode parasite entomopathogène qui vit en symbiose avec une bactérie dite "insecticide" qui envahit la larve de sciaride et la tue. *Hypoaspis miles* quant à lui, est un acarien prédateur qui vit dans le substrat et se nourrit de larves de sciarides. *Atheta coriara*, est un coléoptère dont les larves et les adultes se nourrissent également des larves de sciarides.

Nom français : Thrips des serres	Nom latin : <i>Heliothrips haemorrhoidalis</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Géranium sp,...

Éléments de biologie :

Cet insecte fait partie de l'ordre des Thysanoptères. L'adulte mesure 1mm de long. Le corps, de couleur brun foncé, est étroit et aplati, la tête est asymétrique. Les deux paires d'ailes, étroites, sont constituées chacune d'une lame chitineuse sur laquelle on observe de longs poils. La larve, aptère, de 1mm de long, est brun-jaune.

Le thrips des serres se développe de manière continue en serres chaudes. La femelle se reproduit par parthénogénèse. A l'aide de tarière, elle enfonce ses œufs dans le limbe. Cinq à six jours plus tard, ils éclosent et les jeunes larves se nourrissent en déchirant l'épiderme pour sucer les liquides cellulaires. Elles terminent leur croissance en quinze jours. La nymphose a lieu dans le substrat de culture, les déchets végétaux. L'adulte est formé quelques jours plus tard.



Photo : Cheryle O'Donnell

Thrips des serres

Observations du réseau : **Des thrips ont été observés sous serre à Limoges (87) sur des géraniums lierre et géraniums zonal.** L'attaque est généralisée sur tous les plants de géraniums avec une intensité moyenne. Des lâchers d'auxiliaires ont été réalisés.

Seuil de nuisibilité : Présence de 3 individus par plant ou 5% de la surface foliaire décolorée.

Evaluation du risque : Les morsures de thrips entraînent la formation de plages grises plus ou moins desséchées sur les feuilles. En cas de forte attaque on peut observer des défoliations importantes. Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint, l'intensité moyenne par plant est de 2 thrips, cependant il faut être vigilant avec l'augmentation des températures à venir. Ainsi il faut commencer la lutte biologique dès à présent.

Mesures prophylactiques : Evacuer les plantes infestées ou pouvant héberger des thrips qui sont en fin de culture et procéder à des observations sur les plantes sensibles (lantana, fuschia, gerbera, géranium...). De plus, les syrphides, sont des insectes prédateurs qui attaquent les thrips comme bien d'autres insectes. Plus spécialisés, les anthocorides (punaises prédatrices) sont utilisés spécifiquement pour la lutte aux thrips en serre.

Maladies

Nom français : Chancre bactérien	Nom latin : <i>Ceratocystis, Fusarium, etc (nombreux genres)</i>
Nuisibilité : +	Végétaux touchés : Cognassier du Japon, noisetiers, pommiers du Japon

Éléments de biologie : Le chancre est une maladie cryptogamique (parfois bactérienne) qui s'attaque aux branches et au tronc de l'arbre. Très vite, on observe un aspect décharné des branches. Les organes dépérissent petit à petit, de l'écorce aux fruits en passant par les branches et laissent souvent s'écouler de la gomme. Le chancre s'attaque particulièrement aux arbres fruitiers (pommier, poirier, cerisier). Elle est très présente durant l'automne ou lors de printemps pluvieux.



Observations du réseau : Des cas de chancre ont été observés à Verneuil-sur-Vienne (87) sur plusieurs végétaux se trouvant dans une haie polypécifique. Ces chancres font suite à des anciennes tailles (souvent à l'origine de l'introduction de chancre dans les végétaux)

Chancre

Espèce touchée	Intensité moyenne (% de surface atteinte du végétal)	Fréquence (% d'arbres atteints)
Cognassier du Japon	<10%	50%
Noisetier	<10%	100%
Pommier du Japon	<10%	100%

Données d'observation de Verneuil-sur-Vienne

Evaluation du risque : Ce champignon affectionne tout particulièrement les conditions humides et pourra donc se propager si le printemps s'avère pluvieux. Les températures élevées favorisent également sa progression. Il faudra donc être vigilant durant la période à venir. A terme, un chancre peut provoquer un dépérissement du végétal.

Mesures prophylactique : Eliminer les chancres est la méthode la plus efficace. Protéger les plaies de taille et d'élagage avec un mastic cicatrisant. N'oubliez pas de bien désinfecter les outils de jardinage et de vous débarrasser des déchets en déchetterie.

Nom français : Taches noires	Nom latin : <i>Marssonina rosae</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Rosiers



Tâches noires sur rosier

Eléments de biologie :

Cette maladie est due à un champignon microscopique : *Marssonina rosae*. Celui-ci provoque des taches très caractéristiques de forme arrondie et de couleur brun-noirâtre.

Le champignon hiverne sous forme d'amas mycéliens sur des feuilles mortes ou des rameaux. Au printemps, par temps pluvieux, se produit une émission de spores qui attaquent les jeunes feuilles et perforent leur épiderme. C'est l'infestation primaire : le mycélium, de couleur noire, se développe de manière rayonnante sous la cuticule en formant les premières taches. À chaque période pluvieuse ou lors d'arrosages sur le

feuillage, les champignons vont à nouveau fructifier en libérant une énorme quantité de spores (jusqu'à 32 000 pour une tache de six millimètres de diamètre). Transportées par les gouttes d'eau, ces spores provoquent des contaminations secondaires qui disséminent la maladie sur d'autres feuilles. La présence d'eau est indispensable pour leur germination, ainsi qu'une température assez élevée, de 13 à 30 °C. En deçà et au-delà, le développement de la maladie est inhibé. Les spores conservent leur faculté germinative pendant deux à trois semaines. Elles sont parfois dispersées par les insectes.

La présence de tâches noires sur rosiers provoque un dessèchement des feuilles puis une défeuillaison prématurée des plants.

Observations du réseau :

Les premières tâches noires sur Rosiers ont été observées à Aubusson (23) avec une intensité faible et une fréquence élevée de 60% de rosiers touchés. L'apparition de cette maladie est précoce, habituellement elle n'apparaît qu'au mois de mai.

Evaluation du risque :

Le champignon se développe mieux lorsque les journées sont chaudes et les nuits encore fraîches (donc au printemps), et des pluies favorisent sa dispersion d'une feuille à l'autre ou d'un rosier à l'autre. Comme la plupart des maladies cryptogamiques, une mauvaise aération du feuillage et une ambiance humide sont favorables à son développement.

L'apparition de la maladie est précoce sur le site d'Aubusson (23), le risque de développement de la maladie est donc important, notamment si les conditions météorologiques sont réunies dans les mois à venir (temps chaud et humide).

Nom français : Pourriture grise	Nom latin : <i>Botrytis cinerea</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Géraniums, Coleus et Gaura

Éléments de biologie :

Le *Botrytis cinerea* est un champignon ascomycète (forme sexuée) qui provoque des nécroses brunes concentriques sur les feuilles. Elles peuvent apparaître au centre du limbe après un choc ou en périphérie en cas de dessèchement.



Photo : www.monsieurjean.com

Lorsque la maladie évolue, un feutrage gris pulvérulent est visible en surface des organes atteints. Le botrytis est principalement une maladie de faiblesse, de stress, de vieillissement qui profite de la fragilisation, des plantes pour s'installer.

Ce champignon se conserve sous forme de mycélium sur les débris de plante ou sous forme de sclérotés. Au printemps, le mycélium et les sclérotés produisent des conidies qui sont disséminées. En dessous de 13°C la progression de *Botrytis cinerea* est presque nulle, elle devient très rapide autour de 20°C et en conditions humides, produisant des fructifications et des spores formant un épais duvet grisâtre/

Botrytis cinerea sur géranium

Observations du réseau :

Détection de Botrytis de faible intensité à Voutezac (19), sous serre, sur des géraniums, Coleus et Gaura.

Évaluation du risque :

Le développement du champignon est favorisé par des températures de 16 à 18°C et par une hygrométrie de 70 à 80 %.

Avec une augmentation des températures à venir, un développement plus important de botrytis est à prévoir sur les plants sous serres.

Mesures prophylactiques :

Au niveau de l'arrosage, évitez de mouiller le feuillage, arroser au pied de chaque plante. Ne tassez pas trop vos plantes, aérez la serre. Évitez les blessures qui représentent des voies de pénétration pour les spores.

Dès l'apparition des symptômes, éliminez les organes atteints rapidement. Surveillez régulièrement vos cultures.

GAZONS

Maladie

Nom français : Fusariose hivernale	Nom latin : <i>Fusarium nivale</i>
Nuisibilité : ++	Végétaux touchés : Gazons



Fusariose hivernale sur un gazon perforé

Éléments de biologie :

Maladie fongique provoquant des taches circulaires de 2 à 40 cm de diamètre, de couleur vert sombre à brun clair. La fusariose hivernale est favorisée par des facteurs tels la neige qui altère la qualité de la lumière et empêche le sol et le gazon de respirer, la stagnation de l'eau en surface et dans le sol favorise le cycle de reproduction et le développement des mycéliums. Il est fréquent de retrouver cette maladie dans les gazons durant les mois d'hiver et jusqu'au printemps.

Une fois que le champignon est présent dans le sol et qu'il a à sa disposition tous les facteurs favorables pour son développement, sa croissance peut être très rapide : de l'ordre de 1 à 25 millimètres de diamètre par jour. Lorsque la base des tiges est atteinte, le gazon meurt.

Observations du réseau :

Un cas de fusariose hivernale a été détecté en Haute-Vienne, sur la ville de Limoges. L'intensité de l'attaque sur la parcelle est néanmoins inférieure à 10 % de la surface touchée.

Évaluation du risque :

Une alternance de périodes froides et de périodes plus douces et humides étant favorable à la maladie, un risque de développement rapide de la maladie est à prévoir. De plus, l'humidité stagnante : le brouillard et les rosées fortes sont des éléments supplémentaires qui favorise la progression du champignon. Il faut donc être vigilant afin d'éviter de perdre l'intégralité de ses gazons. Dès l'augmentation des températures, le développement de la fusariose sera stoppé.

Mesures prophylactiques :

Il faut créer un milieu défavorable au développement du champignon, pour cela, le terrain doit être correctement drainé.

En complément, il est indispensable de perforer le sol, de l'aérer et de le scarifier, pour fortifier le gazon. Plus le gazon est fort et sain, moins il y aura de possibilité que des pathogènes s'installent.

FOCUS DESHERBAGE THERMIQUE

En ZNA, plus des $\frac{3}{4}$ des produits phytosanitaires vendus sont des herbicides.

Il existe d'autres moyens non chimiques tels que le désherbage thermique au gaz pour se débarrasser des herbes indésirables.



Principe de fonctionnement : Les plantes vont recevoir un choc thermique (90°C), lorsque la flamme s'approche, qui va détruire les cellules. Le but n'est pas de « griller » la plante mais bien de la choquer.

Désherbeur thermique à gaz (Photo : FREDON Limousin)

Conseils et précaution pour l'utilisation d'un désherbeur thermique à gaz :

Passer les végétaux au bruleur au stade jeune, stade plantule 2 à 3 feuilles seulement.

Pour vérifier l'efficacité du traitement pincez une feuille entre vos doigts, si vos empreintes apparaissent, le choc thermique a eu lieu, le désherbage est réussi.

Si on agit à un stade supérieur au stade plantule, l'efficacité du désherbage sera faible et le travail de désherbage sera long et très consommateur en gaz.

Eviter d'utiliser le désherbeur thermique par temps très sec pour limiter le risque d'incendie, et être vigilant si des applications sont faites à proximité de portail ou grillage en plastique (risque de fonte) ainsi que devant des granges ou garages (appel d'air)

Au vue de ces précautions, il est indispensable de commencer le travail de désherbage thermique des les premières pousses.

CE QU'IL FAUT RETENIR

➤ FEUILLUS CONIFERES

RAVAGEURS

- **Processionnaire du pin** : Nombreux nids d'hiver présents en Creuse, les processions n'ont pas encore eu lieu.
- **Tigre du platane** : Présence généralisée en Limousin, une légère diminution des populations semblent observée sur certains sites.

➤ ARBUSTES D'ORNEMENTS, PLANTES A MASSIFS, PLANTES SOUS SERRE

RAVAGEURS

- **Sciarides** : Détection sous serre en Corrèze. Plaques de piégeage mises en place.
- **Thrips des serres** : Présence généralisée sous serre à Limoges. Introduction d'auxiliaires.

MALADIES

- **Chancre** : Détection de chancre dans une haie polyspécifique à Verneuil sur Vienne (87) d'intensité moyenne.
- **Tâches noires** : Présence précoces mais faible sur des rosiers à Aubusson (23)
- **Pourriture grise** : *Botrytis cinerea* est présent sur plusieurs types de végétaux sous serre en Corrèze.

➤ GAZON

- **Fusariose hivernale** : Gazon atteint de fusariose hivernale à Limoges (87) avec une intensité faible.

Prochain bulletin :

Avril 2013

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.